

Politique Environnement & Energie

Macro-processus : Stratégique

Direction / service pilote : Direction Générale

Référence : POL-EE-01

Date de validation Codir :

23/06/2025

Date de mise en application :

21/07/2025

Afin de répondre aux attentes de ses parties prenantes Podeliha a révélé sa raison d'être en 2024 : Ensemble, bâtissons et gérons des lieux de vie de qualité, accessibles au plus grand nombre, en innovant au service de l'emploi et de la durabilité de nos territoires.

C'est pourquoi Podeliha, en tant qu'acteur engagé pour une ville durable, se fixe les ambitions suivantes en étant garant de la maîtrise des charges :

- Améliorer de **10 % la performance énergétique** de son patrimoine d'ici 2030, et réduire de **20 % ses émissions de gaz à effet de serre.**
- Poursuivre l'amélioration continue de ses activités, en visant une utilisation plus sobre des **ressources naturelles non renouvelables, une réduction des pollutions, la préservation de la biodiversité** et une **gestion responsable des déchets.**
- **Adapter son patrimoine face aux défis du changement climatique** (Ilots de chaleur, gonflement d'argile...).

Pour atteindre ces ambitions, quatre grands engagements ont été pris par l'entreprise au bénéfice des habitants, des territoires, des collaborateurs et des partenaires.

Habitants : « *Concevons et gérons avec et pour les habitants des **projets sobres, de qualité et adapté à chacun** », dans un objectif de maîtrise des charges locatives et de leur assurer un meilleur cadre de vie.*

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre des moyens suivants :

- L'accompagnement aux usages et la sensibilisation des locataires,
- L'automatisation de la relève et du suivi des consommations,
- L'optimisation des équipements et le déploiement de solutions innovantes et performantes

Territoires : « *Anticipons les besoins au cœur des territoires en coconstruisant les **solutions durables** de demain » dans un objectif de limitation de nos impacts environnementaux.*

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre des moyens suivants :

- L'intégration des critères environnementaux ambitieux pour les nouveaux bâtiments,
- La réhabilitation énergétique de nos logements énergivores en privilégiant les réhabilitations BBC,
- L'intégration de démarches vertueuses au sein de nos chantiers : déchets, réemploi, ressources, biodiversité,
- La promotion de solutions durables et renouvelables dans le cadre de nos achats,
- L'adaptation de notre patrimoine aux risques climatiques.

Collaborateurs : « *Garantissons un cadre de travail propice à votre bien être et **votre engagement** » dans un objectif de structurer notre démarche d'amélioration continue.*

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre des moyens suivants :

- La sensibilisation de chaque nouveau collaborateur sur les thématiques environnementale et énergétique,
- La formation des collaborateurs dont les activités ont un impact énergétique et environnemental significatifs,
- L'accompagnement aux usages et la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes.

Partenaires : « *Nouons et renforçons des partenariats au service du bien commun, basés sur le respect, **la transparence et la confiance** » dans un objectif de maîtrise des risques et d'amélioration continue.*

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre des moyens suivants :

- La participation active à la structuration de filières innovantes locales,
- Le respect des lois et normes en vigueur grâce à une veille réglementaire active,
- L'intégration dans nos modes opératoires de la gestion des situations d'urgence,
- La mise en place de plan d'actions partagés (évaluation et plans de progrès),
- La fiabilisation et la communication de nos indicateurs de performance.

La direction s'assure de mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs. Une revue annuelle permettra d'ajuster nos actions dans le but de maintenir notre certification ISO 50001 et obtenir la certification ISO 14001.